



MINISTÈRES SOCIAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général Direction des affaires juridiques

Paris, le 22 octobre 2025

Sous-direction des politiques

Bureau droit de la santé et de l'offre de soins

Affaire suivie par :

Nathalie VALLON

Tél. : 0666675010

Mail : nathalie.vallon@sg.social.gouv.fr

CNA n° 25.61

FEDERATION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS DE RETRAITES ET
PRERETRAITES
83 avenue d'Italie
75013 PARIS

N° Association : 200707500001276

N° Agrément N2025RN0016

Monsieur le Président,

La demande de renouvellement d'agrément national de votre association pour la représentation des usagers du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique a été soumise à la Commission nationale d'agrément, conformément aux dispositions de l'article L. 1114-1 du code de la santé publique (CSP).

J'ai le plaisir de vous informer que, sur avis conforme de la Commission nationale, votre association a été agréée par arrêté du 17 octobre 2025, dont une copie vous est jointe.

Je vous précise que les dispositions de cet article L. 1114-1 du CSP permet aux associations agréées de représenter les usagers du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique. Les conditions de cette désignation sont fixées pour chaque instance par le texte qui la régit.

Je vous rappelle, par ailleurs, que l'article R. 1114-15 du CSP impose aux associations agréées de rendre compte de leur activité selon les modalités prévues à l'article 3 de l'arrêté du 17 janvier 2006 modifié fixant la composition du dossier de demande d'agrément : « *Les associations ou unions d'associations agréées adressent, chaque année, à l'autorité qui leur a accordé l'agrément, leur rapport d'activité, leur rapport moral s'il existe, leur rapport financier et une liste des membres (nom, prénom, profession) des instances dirigeantes* ».

Vous pouvez transmettre ces pièces par voie dématérialisée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la ministre et par délégation,
L'adjointe au sous-directeur des politiques

Isabelle LEBRUN